

Salut Karl,

Avant de documenter cette DAP (Utilisation des ressources off-shore - conversion et sécurité), je voulais avoir ton niveau de confort sur l'angle à prendre.

En effet, comme il s'agit d'un sujet légèrement politique (rappelons-nous que l'AO prévoyait des travaux offshore en sécurité/conversion, mais que c'est la société qui a demandé à rapatrier ces travaux).

Ainsi, pour les suites, il serait logique de poursuivre dans la même veine. Sinon comment expliquer la décision prise lors de la L1.

Sur cette base j'ai demandé à Stéphane d'estimer les coûts dans une optique de rapatriement des travaux jusqu'à la fin de la L2 en ne ciblant que les ressources concernées par la sécurité et conversion et en respect des ratios onsite/offshore de la soumission.

Globalement, pour t'aider dans ta décision, on parle d'un montant de 1,5M\$ pour la conversion et de 2.1M\$ pour la sécurité.

Ainsi, l'on serait d'avis d'injecter un montant additionnel d'environ 3.6M\$. Les calculs sont en révision du côté de Stéphane, mais disons qu'au maximum, on parle d'un montant de 5M\$. L'alliance parlait d'un mon montant de 14,9M\$.

Bref, je désire savoir si tu es à l'aise avec cet axe de documentation.

Je cherche à éviter, dans un scénario catastrophe, que l'on doive s'expliquer sur une décision prise en L1 que l'on ne considérerait plus requise pour les suites.

Ça pourrait susciter des questions.

Merci.

**Sylvain Cloutier**

Directeur général de l'agilité et de la performance

Centre 2, bureau 2.210

Société de l'assurance automobile du Québec

